RAPPORT DES ASSISES

Les Solutions Fondées sur la Nature (SFN)

POUR L'ADAPTATION CLIMATIQUE LOCALE

Tunis, du 16 au 18 septembre 2025

ACTION CLIMATIQUE INCLUSIVE
DANS LES COMMUNES TUNISIENNES

SYNTHÈSE EXÉCUTIVE

Les premières Assises ACICT consacrées aux Solutions Fondées sur la Nature (SFN) se sont tenues du 15 au 18 septembre 2025 à Tunis, réunissant plus de 250 participant.e.s représentant les ministères concernés, les collectivités territoriales, les structures publiques, la société civile, les institutions de recherche, les partenaires techniques et financiers, ainsi que les neuf communes bénéficiaires du projet « Action climatique inclusive dans les communes tunisiennes » (ACICT).

Ces Assises ont constitué un espace inédit de réflexion stratégique, d'échanges d'expériences et de consolidation des pratiques relatives à l'intégration des SFN, aux projets locaux d'adaptation climatique.

Elles ont combiné :

- Une formation appliquée sur les SFN (16 septembre),
- Des panels thématiques, des interventions institutionnelles, des TED Talks et des débats stratégiques (17 et 18 septembre).

I- PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

01 Les Solutions Fondées sur la Nature comme leviers d'adaptation efficaces

La formation du 16 septembre et les panels du 17 septembre ont mis en évidence :

- La pertinence des SFN pour répondre aux risques climatiques (érosion côtière, inondations, sécheresse, perte de biodiversité),
- Leur rentabilité par rapport aux infrastructures classiques,
- Leur multifonctionnalité écologique, sociale et économique,
- L'importance de la recherche scientifique, de l'innovation et des savoirs locaux dans leur conception.

Les échanges ont également souligné la nécessité de cadres méthodologiques clairs, de critères d'évaluation, d'outils opérationnels accessibles et d'un accompagnement continu des communes.

02 L'importance des alliances territoriales et de la gouvernance multi-acteurs

Les interventions du 17 septembre ont montré que les SFN ne peuvent réussir sans :

- La coopération entre communes, OSC, universités, secteur privé et partenaires internationaux,
- La reconnaissance des savoirs traditionnels et des pratiques communautaires,
- Des mécanismes de gouvernance structurés et partagés.

Les expériences tunisiennes et canadiennes ont illustré comment des alliances locales peuvent ancrer les SFN dans les territoires.

03 Le rôle déterminant des outils, standards et approches méthodologiques

Le Panel 4 du 18 septembre a mis en avant :

- Le Standard mondial des SFN de l'UICN comme référence internationale,
- La nécessité d'outils participatifs (cartographie, enquêtes sociales, collecte locale de données),
- L'adaptation des méthodologies internationales au contexte tunisien,
- L'importance du suivi-évaluation et de la crédibilité des données pour l'accès aux financements climat.

II- CONTRAINTES ET DÉFIS IDENTIFIÉS

Les discussions ont fait émerger plusieurs limites structurelles :

- Ressources techniques et financières restreintes des communes,
- Cadre institutionnel encore insuffisamment adapté aux SFN,
- Faible mobilisation durable des communautés locales,
- Risques de greenwashing dans certains partenariats privés,
- Difficulté à institutionnaliser les alliances multi-acteurs.

Les Assises ont permis de dégager des réponses et des pistes pour surmonter ces obstacles.

III- RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

Les recommandations issues des panels et échanges peuvent être regroupées en cinq axes :

01 Intégrer les SFN dans la planification territoriale

Mise à jour des plans communaux, stratégies sectorielles et documents de planification.

02 Coconstruire les projets avec les communautés locales

Implication des femmes, jeunes, groupes vulnérables et valorisation des savoirs traditionnels.

03 Renforcer la résilience des écosystèmes

Restauration, réhabilitation, infrastructures vertes et utilisation d'espèces autochtones adaptées.

04 Structurer des alliances territoriales et intersectorielles

Coopération entre communes, institutions publiques, OSC, centres de recherche et secteur privé.

05 Institutionnaliser et financer durablement les SFN

Réformes réglementaires, mécanismes de financement climat, projets bancables, plateformes de données et outils de suivi-évaluation

IV- UN TOURNANT MAJEUR : VERS UNE VISION OPÉRATIONNELLE DES SFN

La séance de clôture a marqué une étape importante avec :

- L'annonce de l'adoption d'un Policy Paper national sur les SFN,
- L'engagement à renforcer l'intégration des SFN dans la stratégie nationale pour la biodiversité,
- L'appel à structurer des mécanismes de financement et de gouvernance multi-niveaux.`

Les Assises ont permis de passer d'un discours conceptuel sur les SFN à une vision opérationnelle, partagée et ancrée dans les besoins et réalités du terrain tunisien.

LISTES DES ACRONYMES

ACRONYMES GÉNÉRAUX ET CONCEPTS CLÉS

- **SFN** : Solutions Fondées sur la Nature
- **CC** : Changements climatiques
- **ACICT** : Action Climatique Inclusive dans les Communes Tunisiennes
- **MRV** : Measurement, Reporting and Verification (Mesure, Notification et Vérification)

INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS (TUNISIE)

- **CILG** : Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante
- **IPAPD** : Institut de la Prospective et de l'Appui au Processus de Décentralisation
- **CERTE** : Centre d'Études et de Recherches de l'Eau et des Technologies de l'Environnement
- **CITET** : Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis
- **CBBC** : Centre de Biotechnologie de Borj-Cédria
- **IRESA** : Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles
- **IRA** : Institut des Régions Arides
- **INGREF** : Institut National de Recherches en Génie Rural, Eaux et Forêts
- **FNCT** : Fédération Nationale des Communes Tunisiennes
- **FNACC** : Forum National des Acteurs Climatiques et de la Coopération
- **ANPR** : Agence Nationale de Promotion de la Recherche Scientifique
- **CPG** : Compagnie des Phosphates de Gafsa
- **ACDD** : Association de Coopération pour le Développement Durable
- **ATPNE** : Association Tunisienne de Protection de la Nature et de l'Environnement

ORGANISATIONS ET PARTENAIRES INTERNATIONAUX

- **FCM** : Fédération Canadienne des Municipalités
- **AMC** : Affaires Mondiales Canada
- **UICN** : Union Internationale pour la Conservation de la Nature
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement
- **GIZ** : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
- **OSS** : Observatoire du Sahara et du Sahel
- **WWF** : World Wide Fund for Nature
- **UN-Habitat** : Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains

ACTEURS, STATUTS ET CATÉGORIES

- **OSC** : Organisations de la Société Civile
- **ONG** : Organisations Non Gouvernementales

TERRITOIRES ET STRUCTURES ADMINISTRATIVES

- **MRC** : Municipalité Régionale de Comté (Canada)

DOCUMENTS, CADRES ET POLITIQUES

- CDN : Contribution Déterminée au niveau National
- Policy Paper : Document d'orientation stratégique

TABLE DES MATIÈRES

I- Contexte P.06

II- Présentation générale des Assises P.08

III- Déroulement des assises P.09

IV- Enseignements transversaux P.38

V- Messages clés P.41

VI- Perspectives P.43

VII- Recommandations générales P.45

VIII- Annexes P.46

I- CONTEXTE

La Tunisie est parmi les pays hautement vulnérables aux impacts des changements climatiques. Ces impacts touchent particulièrement les populations les plus vulnérables : les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les communautés défavorisées. Face à ces défis, le projet **« Action climatique inclusive dans les communes tunisiennes (ACICT) »**, qui se déroulera de **mars 2024 à février 2029**, œuvre pour renforcer la résilience des communes tout en plaçant l'équité et l'inclusion au cœur de l'action locale. Le projet est mis en œuvre par **la Fédération canadienne des municipalités (FCM)** et son partenaire en Tunisie le **Centre International de développement pour la Gouvernance Locale innovante (CILG)** en coopération avec le ministère de l'Intérieur et le ministère de l'Environnement, et financé par **Affaires Mondiales Canada (AMC)**.

Grâce au projet ACICT, des communes disposeront d'un cadre solide pour anticiper, s'adapter et se relever face aux crises climatiques, et grâce à leur engagement et l'appui des structures nationales.
Le projet ACICT vise à soutenir le renforcement de l'adaptation au climat et de la résilience des communes tunisiennes, tout en faisant la promotion d'une approche d'équité et d'inclusion pour les femmes, les jeunes et les populations vulnérables. Il renforcera les capacités des institutions locales en matière de gouvernance climatique et l'adoption de solutions basées sur la nature, y compris la prise en compte de la biodiversité. L'action locale et régionale sera menée dans le cadre d'une approche nationale visant à améliorer la gouvernance territoriale multiniveaux pour la mise en œuvre des politiques publiques d'adaptation au climat et de résilience.

Les 9 communes bénéficiaires dudit projet ont été sélectionnées à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt et sont réparties sur 3 zones comme suit :

- Nord (Medjez El Beb,Dar Chaâbane El Fehri, Bargou),
- Centre (Mahdia, Rahal, Chouachi),
- Sud (Djerba Midoun, Bcheelli Jersine Blidet, Métlaoui).

Des missions exploratoires ont été menées durant la première année du projet et ont permisd'analyser l'état des lieux et d'établir un diagnostic des besoins en renforcement des capacitésdes acteur.rice.s concerné.e.s aux niveaux national et local. Ces missions ont notamment mis enévidence l'importance de vulgariser les solutions fondées sur la nature auprès des différentes parties prenantes et d'approfondir la réflexion sur leur conception et leur mise en œuvre, en s'appuyant sur des bonnes pratiques nationales et internationales.

Il demeure en effet crucial d'investir de manière spécifique et ambitieuse dans les Solutions fondées sur la Nature, compte tenu du rôle essentiel que jouent des écosystèmes préservés et diversifiés dans la régulation du climat et la réduction des impacts des changements climatiques. Les SFN répondent par ailleurs aux enjeux de conservation de la nature, dans un contexte d'érosion continue de la biodiversité. D'où la nécessité de mieux faire connaître leur pertinence, d'associer l'ensemble des acteur.rice.s agissant au sein des territoires, et de garantir un portage politique permettant leur intégration dans les stratégies climat et la planification locale, afin d'apporter des réponses durables à des enjeux tels que les inondations, l'érosion côtière, les îlots de chaleur ou encore les incendies.

Les Solutions fondées sur la Nature constituent des approches de protection, de restauration ou de gestion des écosystèmes présentant des bénéfices économiques, sociaux, environnementaux et écologiques. Elles gagnent en efficacité lorsqu'elles sont associées à des solutions d'ingénierie technologique et d'innovation.

C'est dans cette perspective que les porteur.euse.s du projet ACICT ont organisé des Assises sur la nature et le développement local, afin d'engager la réflexion, d'initier le réseautage et de favoriser le partage de connaissances autour des SFN pour une meilleure adaptation climatique et une résilience écosystémique locale, en réponse aux défis climatiques et environnementaux, tout en renforçant inclusion et cohésion sociales.

Ces Assises s'inscrivent dans le cadre du renforcement des compétences des cadres — en particulier des femmes — relevant des ministères de l'Intérieur (IPAPD), de l'Environnement et d'autres ministères concernés (y compris leurs services déconcentrés), ainsi que des cadres régionaux et locaux et des représentant.e.s de la société civile actif.ve.s aux niveaux national et local. Elles visent à appuyer la mise en œuvre des politiques nationales d'adaptation et de ésilience climatiques, en promouvant des solutions basées sur la nature qui contribuent à la protection de la biodiversité.

Elles ont également constitué une occasion d'établir des liens et de favoriser le réseautage entre les acteur.rice.s impliqué.e.s à différents niveaux de gouvernance et dans divers secteurs d'activité.

Conçues comme un espace de formation pratique selon l'approche « learning by doing », les Assises ont offert un cadre propice au partage de connaissances et d'expériences avec les partenaires canadiens (FCM), et ont ouvert une dynamique d'articulation entre recherche-développement, innovation et action climatique locale.

II- PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES ASSISES

Dans le cadre du projet Action Climatique Inclusive dans les Communes Tunisiennes (ACICT), un cycle de rencontres et d'échanges sur la planification climatique locale et les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) s'est tenu à Tunis du 16 au 18 septembre 2025. Ces journées ont réuni des représentant.e.s des ministères concernés, des communes, des structures publiques et des organisations de la société civile impliqué.e.s dans l'action climatique locale.

L'ensemble s'est articulé autour de deux temps complémentaires :

- **Un Atelier de formation - LivingLab SFN - 16 septembre** – Introduction au concept des SFN
- (définition et approche) ;
- Critères et indicateurs des SFN : de la théorie à la pratique ;
- Séquences de montage et d'évaluation de projets SFN, incluant des exercices appliqués.

Assises ACICT – 17& 18 septembre 2025 :

« Les Solutions Fondées sur la Nature (SFN) pour l'Adaptation Climatique Locale »

17 SEPTEMBRE – OUVERTURE OFFICIELLE ET PANELS THÉMATIQUES

- Séance d'ouverture (allocutions institutionnelles et introduction des Assises) ;
- Conférence introductive sur les SFN comme réponse innovante aux défis climatiques et sociaux ;
- Panel 1 : « Les SFN au cœur de la transition écologique et de la résilience locale » ;
- Panel 2 : « SFN – Eau, forêts, littoral : écosystèmes plus résilients face aux changements climatiques ».
- Panel 3 : « Quelles alliances territoriales pour la mise en œuvre de solution fondés sur la nature »
- Table ronde : Elaboration d'un policy paper « Adoption des SFN : quelle reconnaissance dans les textes et les politiques ? »

• 18 SEPTEMBRE – POURSUITE DES ÉCHANGES ET CLÔTURE

- Conférence
- Cadre légal de l'adaptation climatique : le cas de la province du Québec (Canada) ;
- TED Talks : retours d'expériences de SFN, d'OSC.
- Panel 4 : outils et méthodes facilitant la mise en œuvre des SFN ;
- Séance de clôture incluant :
1. Conférence
Présentation de la Stratégie nationale pour la biodiversité et de la mise en place des SFN ;
2. Synthèse des recommandations
3. Adoption d'un policy paper.

III- DÉROULEMENT DES ASSISES

01 Journée du 16 Septembre 2025 : « LIVING LAB SFN : atelier de formation des acteurs locaux »

La journée du 16 septembre 2025 a marqué le lancement des Assises avec un atelier de formation dédié aux Solutions Fondées sur la Nature (SFN), animé par Dr Hekma Achour, avec la participation de Mme Oumou Salamata Diallo (Canada). L'atelier a réuni 49 participant.e.s, dont les représentant.e.s des neuf communes, des OSC et des institutions nationales partenaires.

A. PRÉSENTATION

Le concept des Solutions Fondées sur la Nature est apparu dans les années 2000 dans un contexte de prise de conscience des enjeux liés à la perte de la biodiversité et au changement climatique. Introduit officiellement par l'UICN en 2009, il désigne des actions visant à protéger, gérer durablement et restaurer les écosystèmes, afin de répondre à des défis sociétaux tels que la sécurité de l'eau, la sécurité alimentaire, la santé, la réduction des risques naturels ou encore l'atténuation du changement climatique.

Les SFN reposent sur trois piliers essentiels :

- Répondre à un défi sociétal,
- Générer des bénéfices nets pour la biodiversité,
- Être socialement inclusives et économiquement viables.

Elles se distinguent d'autres approches en plaçant les écosystèmes au centre de la solution, et en favorisant la résilience écologique et sociale.

B. DÉROULEMENT

Le programme de l'atelier s'est articulé autour de trois sessions principales :

Session 1 : Introduction au concept des SFN (origine, définitions, typologie des écosystèmes, cadre international). Cette session a débuté par un brainstorming sur les notions générale du concept avant d'entamer l'étude des bases conceptuelles et d'illustrer par des exemples locaux et internationaux.

POURQUOI CONCEVOIR UNE SFN ?

S'APPUYER SUR LA NATURE
RÉPONDRE AUX DÉFIS CLIMATIQUES
UNE APPROCHE EFFICACE
MOBILISER LES COMMUNAUTÉS
ADAPTATION
PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT
DES SOLUTIONS DURABLES
PLANIFIER DURABLEMENT
AGIR À L'ÉCHELLE LOCALE
UNE APPROCHE RENTABLE
LUTTER CONTRE LES EFFETS DU CLIMAT
NATURE
PLANIFIER DURABLEMENT
AMÉLIORER LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE
PASSER À L'ACTION
FAIRE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
ANTICIPER LES CHANGEMENTS
DES SOLUTIONS PLUS PERFORMANTES
RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES
GÉNÉRER DES BÉNÉFICES MULTIPLES
SOLUTIONS
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
UNE MÉTHODE ÉPROUVÉE
PRÉSERVER LA NATURE
RÉPONDRE AUX ENJEUX SOCIÉTAUX
CRÉER UN IMPACT POSITIF
AMÉLIORER LE CADRE DE VIE
CONSTRUIRE UN AVENIR DURABLE

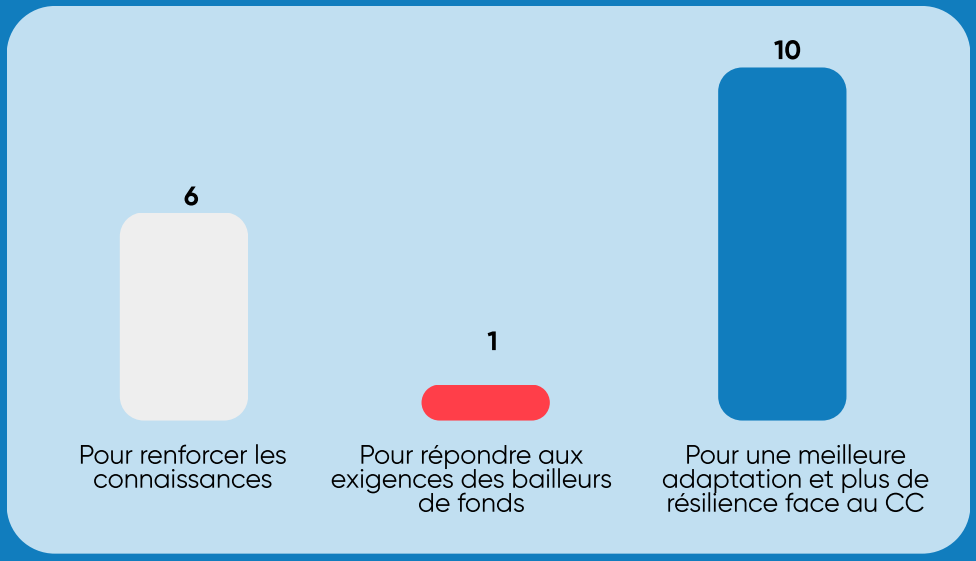
COMBIEN DE TEMPS IL VOUS FAUT POUR RECONNAÎTRE ET IDENTIFIER UNE SFN ?

01. 1 semaine et plus

02 1 jour

03. 1 heure

POURQUOI VOULEZ-VOUS APPRENDRE SUR LES SFN ?



Session 2 : Critères et indicateurs d'une SFN (présentation des critères d'éligibilité, efficacité, impact ; exercices pratiques de co-évaluation de projets fictifs).

Cette session a constitué un moment clé de la formation, en passant de la compréhension conceptuelle des SFN à leur **opérationnalisation** à travers des critères concrets et des indicateurs mesurables.

Présentation des critères :

Les participant.e.s ont été initiés à une grille internationale de **8 critères définis par l'UICN** pour évaluer la pertinence d'un projet SFN :

01 Répondre à des défis sociétaux (climat, sécurité alimentaire, biodiversité).
02 Conception à l'échelle (prise en compte de l'échelle spatiale et paysagère).
03 Générer un gain net de biodiversité.
04 Garantir l'équité sociale et les droits.
05 Être économiquement viable.
06 Équilibrer les compromis et minimiser les impacts négatifs.
07 Être géré de manière adaptative, avec suivi-évaluation.
08 Être intégré aux politiques et structures institutionnelles pour assurer la pérennité

Chaque critère a été accompagné d'**indicateurs pratiques**, par exemple :

- Identification des défis prioritaires et documentation de leurs effets sur le bien-être humain.
- Mesure des résultats de conservation et suivi des impacts sociaux.
- Évaluation de la faisabilité économique et des bénéfices attendus.

Session 3 : Montage et évaluation d'un projet SFN (travaux de groupe sur la planification et l'évaluation de projets, restitution en plénière, discussion collective).

Lors de cette session, plusieurs écosystèmes ont été étudiés (marin côtier, oasien et désertique, agricole, montagneux et forestier).

Les participant.e.s ont été répartis en groupes pour travailler sur des projets fictifs.

Exercice 1 : Dessiner un projet SFN.
Exercice 2 : proposer des améliorations pour rendre un projet plus conforme aux standards SFN.

EXEMPLES :

- Un projet de lutte contre les inondations, basé uniquement sur des digues en béton → jugé non conforme, car il ne valorise pas les solutions naturelles.
- Propositions de correction : restaurer des zones humides, renforcer la végétalisation, créer des infrastructures vertes pour l'infiltration des eaux





Des exemples concrets tels que la gestion des dunes côtières au Canada et en Tunisie ont été présentés, avec un accent sur la participation communautaire et la gestion adaptative.

C. CONTRAINTES RENCONTRÉES ET ADAPTATIONS

Parmi les contraintes identifiées figurent :

01 La difficulté d'adaptation du concept SFN à des contextes locaux parfois contraints par des ressources limitées ou par un degré élevé de dégradation de l'écosystème où l'approche SFN doit être combinée à d'autres interventions.
02 La nécessité d'adoption des outils d'évaluation et les critères d'éligibilité pour mieux guider les collectivités locales.
03 Les défis liés à la gouvernance et à la coordination entre acteurs locaux, nationaux et internationaux.

Des adaptations ont été proposées, notamment par la comparaison du canevas d'élaboration de projet avec la grille de critères et indicateurs pour l'évaluation et le développement de projet SFN.

Toutefois, le renforcement de l'accompagnement technique et la formation continue des acteur.ice.s impliqués est nécessaire pour une meilleure maitrise de l'approche SFN.

D. LEÇONS APPRISES

Les leçons majeures tirées de l'atelier incluent :

01 L'importance de la co-construction des projets avec les communautés locales selon l'approche SFN, en tenant compte de l'état du niveau de dégradation de l'écosystème, identifier la ou les SFN à partir des services écosystémiques existant ou à développer en faisant participer la communauté locale et leur savoir-faire ancestral.
02 La valeur ajoutée d'une approche écosystémique pour renforcer la résilience face aux effets du CC.
03 L'intérêt de mobiliser des connaissances scientifiques.
04 La nécessité d'une gouvernance participative et inclusive pour assurer l'adhésion et la durabilité des projets, parfois nécessitant une coopération au niveau régional et pas seulement local.

E. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONCLUSIONS

Les échanges ont permis de souligner plusieurs éléments clés :

01 Les SFN constituent un levier central pour renforcer la résilience locale face aux impacts climatiques (sécheresse, inondations, élévation du niveau de la mer).
02 Leur mise en œuvre nécessite une compréhension approfondie des écosystèmes locaux et une implication directe des communautés, voire une coopération avec les communes se partageant le même écosystème, qui, souvent, ignore le découpage territorial administratif.
03 L'intégration des SFN dans les politiques nationales (Stratégie Nationale sur le Changement Climatique, Stratégie de Transition Écologique) et leur adaptation au niveau locale est indispensable pour assurer leur pérennité et légitimer leur mise en œuvre.
04 Les exercices pratiques ont démontré l'importance de maitriser la délimitation de l'écosystème, l'identification des services écosystémiques pour développer la ou les SFN en se référant à une grille multicritère garantir qu'ils répondent aux standards internationaux (UICN).
05 Les cas pratiques, notamment la restauration de dunes côtières, démontrent la pertinence d'approches écologiques combinant solutions traditionnelles et innovations techniques.

F. RECOMMANDATIONS ET ACTIONS À SUIVRE

01 Intégrer systématiquement les SFN dans les plans locaux et nationaux de développement et d'adaptation.
02 Développer des grilles d'évaluation adaptées et accessibles aux communes.
03 Favoriser la coopération entre collectivités locales, OSC, et partenaires techniques.
04 Capitaliser sur les expériences pilotes réussies (ex. restauration de dunes, agroforesterie et polyculture, culture à trois étages et restauration des oasis pour les reproduire dans d'autres contextes.
05 Assurer un suivi-évaluation continu et participatif, basé sur des indicateurs socio-économiques et environnementaux.

Les participant.e.s ont formulé des recommandations convergentes autour de 4 grands leviers :

01 Renforcer la pédagogie par plus de pratiques et d'exemples concrets (cela peut être envisagé dans le cadre de visite de terrain de projet en cours.
02 Allonger et mieux organiser la formation pour permettre une appropriation progressive.
03 Assurer un cadre favorable (financement, gouvernance claire, inclusion sociale).
04 Adapter les contenus aux réalités locales (climat, eau, services écosystémiques).

Ces recommandations montrent une volonté forte d'aller au-delà de la théorie pour ancrer les SFN dans la pratique, avec un accent sur l'inclusion et la durabilité.

Les documents d'appui utilisés lors de la formation du 16 septembre sont disponibles en annexe, notamment :

- La présentation **« Étude de cas au Canada : Dune de la Maisonnette »**, illustrant le concept des
- Solutions fondées sur la Nature (SFN), leurs principes, l'approche méthodologique, les critères
- d'évaluation, le diagnostic, le plan de suivi et les conclusions tirées de cette expérience canadienne ;
- **Support de formation sur les Solutions fondées sur la Nature (SFN)**, présentant le cadre conceptuel
- international, les liens avec l'adaptation au changement climatique et la résilience, les critères de
- qualification d'une SFN, ainsi que des études de cas et applications pratiques.

02 La journée du 17 Septembre 2025 : « Les SFN : Une réponse innovante aux défis climatiques et sociaux »

La première journée a rassemblé plus de 250 participant.e.s issu.e.s des ministères, des collectivités locales, de la société civile, du monde académique, du secteur privé et des partenaires techniques et financiers internationaux.

La séance d'ouverture a posé le cadre politique et stratégique de l'évènement : le CILG a insisté sur l'importance d'accompagner les collectivités dans la mise en œuvre des politiques climatiques et de faire des Assises un moment inédit de dialogue entre la Tunisie, le Canada et leurs partenaires pour des territoires plus résilients, équitables et durables ; le FCM et l'Ambassade du Canada ont réaffirmé leur volonté de partager des expériences et de consolider un espace de réflexion approfondie autour des SFN ; les interventions de la députée et de l'UICN ont mis l'accent sur la nécessaire articulation entre élu.e.s, centres de recherche et cadres normatifs, en rappelant que les SFN constituent des solutions structurantes face à la triple crise climat–biodiversité–pollution, capables de séquestrer le carbone, restaurer les écosystèmes, améliorer l'eau et l'air et générer des co-bénéfices socio-économiques, à condition d'être pleinement intégrées et financées dans les politiques publiques.



A. LE PANEL 1 « LES SFN AU CŒUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA RÉSILIENCE LOCALE

A.1 Introduction de l'objet du panel et des participant.e.s :

Ce panel vise à discuter le rôle des **Solutions Fondées sur la Nature (SFNs)** comme levier concret de transition écologique et de résilience locale en Tunisie, en reliant la recherche scientifiques (ICARDA, IRESA, CBBC, CERTE, CITET) aux politiques publiques et aux collectivités. L'objectif est de partager des expériences réussies d'adaptation fondées sur la Nature dans les secteurs de l'eau, l'agriculture, le littorale, la sécurité alimentaire…), et les transformer en solutions prêtes à mettre à l'échelle.

Le panel était composé des experts suivants :

- M. Aymen Frija (ICARDA)
- Mme. Latifa Bousselmi (CERTE)
- M. Mehdi Ben Mimoun (IRESA)
- M. Arafet Manaa (CBBC)
- M. Fadhel Mhiri (CITET)

Modérateur : M. Mounir Majdoub
Rapporteur : M. Khaled Bedoui

A.2 Les points clés soulevés par les panélistes

Dr Aymen Frija, chercheur principal à l'ICARDA, a rappelé le rôle de l'ICARDA dans la conservation de la biodiversité génétique mondiale. Il a également souligné que la réussite des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) en agriculture passe d'abord par des innovations sociales — notamment une meilleure organisation des agriculteur·rice·s — ainsi que par la dissémination des bonnes pratiques sur le terrain. La mise à l'échelle exige, selon lui, une approche multi-acteurs associant chercheur·euse·s, services de vulgarisation, organisations professionnelles, collectivités et secteur privé. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la recherche sur les politiques publiques afin de lever les verrous réglementaires et incitatifs, et d'adopter une approche systémique (agroclimatique, institutionnelle, économique et sociale).

Enfin, il a plaidé pour une recherche-action « à la ferme », plutôt que cantonnée aux stations expérimentales, et pour l'échange d'expériences entre agriculteur.rice.s, véritable accélérateur d'adoption et de durabilité.

Dr Latifa Bousselmi, professeure-chercheure au CERTE, a présenté le rôle du centre dans la promotion de solutions de gestion de l'eau durables, intégrées et locales comme leviers d'adaptation aux effets du changement climatique à l'échelle locale, en insistant sur la circularité (réutilisation des eaux non conventionnelles à l'échelle des territoires). Elle a rappelé trois critères clés pour des solutions fondées sur la nature (SFN) efficaces : (1) un ancrage local avec une démarche consultative et participative ; (2) une approche systémique et multidisciplinaire (agro-climatique, institutionnelle, économique, sociale) car les SFN sont des systèmes complexes ; (3) une multifonctionnalité assumée pour générer, in fine, un impact écologique tangible dans le contexte considéré.

Côté applications, elle a partagé les résultats de trois projets innovants. Le premier a été réalisé, en milieu urbain, dans le cadre du projet régional NAWAMED : l'adaptation du concept de zone humide construite sous forme de murs végétalisés traitant les eaux grises (douches de foyers universitaires) avec des plantes grasses et résilientes ; l'eau ainsi épurée est réutilisée pour les chasses d'eau et l'irrigation souterraine d'un jardin communautaire. Elle a également présenté un projet d'assainissement rural optimisé pour produire deux qualités d'eau (irrigation / rejet compatible avec l'écosystème) et un deuxième projet d'assainissement décentralisé au niveau des écoles. Tout en soulignant que la recherche-innovation joue le rôle de locomotive, elle a noté que le passage à l'échelle reste un chemin lent nécessitant alliances, coopération multi acteurs, normes adaptées et financements dédiés.

Dans son intervention, **Dr Mahdi Ben Mimoun, professeur et chercheur (IRESA)** a présenté son institution qui chapeaute 23 organismes de recherche, couvrant l'ensemble des thématiques agricoles en Tunisie et produisant plus de 500 publications par an. Il a partagé des expériences d'adaptation fondées sur la nature relative à la mise en place de living lab de transition agroécologique à Siliana, multipartites et participatifs impliquant agriculteur.rice.s, administrations locales, décideurs. Il a insisté sur l'importance de la pluridisciplinarité des équipes dans la conception et la mise en place des SFNs (agronomes, écologues, économistes, sociologues…).

En lien avec la biodiversité, l'IRESA œuvre à conserver et restaurer les savoir-faire locaux, et à organiser leur transmission et leur mise à l'échelle. Enfin, il a souligné l'importance de la végétalisation des villes comme levier complémentaire de résilience et de bien-être, en synergie avec les actions menées dans les territoires ruraux.

Dr Arafet Manaa, maître de conférences au CBBC, a présenté les travaux du centre, qui regroupe six laboratoires orientés agriculture et environnement, appuyés par trois unités de transfert d'expertise. Il a mis en avant le laboratoire des plantes extrêmophiles (milieux contraints : sebkhas, sols marginaux et marginalisés) et les plantes halophytes (tolérantes au sel) comme Solutions Fondées sur la Nature (SFN). Au-delà de leur intérêt scientifique, ces espèces offrent des services écosystémiques concrets : fixation des sols (réduction de l'érosion éolienne et hydrique, stabilisation des dunes et berges), et rétention et infiltration de l'eau…,

Il a également partagé quelques expériences pilotes relatives à la réhabilitation de sites pollués avec des municipalités (dans la région du cap Bon) pour transformer des sites de rejets industriels en espaces verts fonctionnels ; la valorisation des plantes extrêmophiles en fourrages ; le développement d'halophytes alimentaires dans les sol marginaux (ex. quinoa) et finalement l'étude/valorisation des plantes endémiques tunisiennes à potentiel économique et nutritionnel. L'ensemble vise à relier recherche et impact terrain et à renforcer la résilience des territoires urbains et ruraux à l'effet des CC.

M. Fadhel Mhiri, directeur du Département du transfert et de l'innovation technologique au CITET, a rappelé les expériences du centre dans la mise en œuvre des SFN, y compris l'obtention d'un brevet d'innovation relatif au traitement des eaux usées traitées par macrophytes, testé à Joggar (Zaghouan) puis répliqué en 2020 à Chebika dans le cadre d'une convention d'assistance avec la municipalité de Tamaghza. Il a présenté également le rôle du CITET dans le transférer des éco-innovations liées à l'environnement, à travers de nombreux projets de coopération internationale, et leur mise en pratique avec les municipalités — notamment le compostage et la gestion des déchets organiques à Bizerte et Mahdia, ainsi que l'écoconstruction (fabrication des briques de terre comprimée).

Pour la mise à l'échelle, il a souligné la nécessité d'un financement dédié, de modèles d'exploitation-maintenance clairs et d'un accompagnement technique continu, dans une approche participative fondée sur le partenariat avec les communautés et les autorités locales.

A.3 Eléments saillants des échanges

es échanges ont souligné la nécessité d'approches systémiques, multidisciplinaires, inclusives et participatives pour assurer la réussite, la durabilité et l'appropriation locale des SFNS comme mesures d'adaptations locale aux effets des changements climatiques. À ce titre, en réponse à la question de **M. Thabet Brahmi**, gestionnaire, Municipalité de Metlaoui sur l'exploitation massive des eaux souterraines par la CPG à Gafsa et le rôle des SFNs pour la promotion de l'écotourisme dans sa municipalité, **Mme Latifa Bousselmi** a précisé qu'il faut adopter une approche participative pour débloquer cette situation (CPG, Admirations locales, Municipalité, et société civiles…).

Elle a également souligné que le CERTE a réalisé un diagnostic hydrique de bout en bout de la chaîne de production de phosphate (extraction, transport, lavage, décantation) et que la CPG est en train de recycles ces eaux dans son process de production. Dans le mem cadre elle a proposé d'utiliser les SFN comme traitement tertiaire au niveau de la Station d'épuration a Metlaoui (par exemple filtres plantés de macrophytes / zones humides construites avec désinfection) afin de réutiliser l'eau traitée, dans l'irrigation ou le lavage du phosphate. Parallèlement, en réponse à la question de **M. Yahya Majdoub** (Municipalité de Dar Chaabane) relative à la faisabilité technique pour la valorisation des eaux grises issues des mosquées, Mme Bousselmi a confirmé la pertinence et la faisabilité du traitement de ces eaux par des Solutions fondées sur la Nature (SFN) et la disposition du CERTE pour appuyer techniquement cette initiative.

Les échanges ont également mis en avant le rôle majeur des SFN dans l'embellissement urbain et la réduction des îlots de chaleur. En réponse à une question de la municipalité de Metlaoui, **M. Arafet Manaa** a précisé que le CBBC dispose d'une base de données sur les plantes ornementales extrêmophiles, avec leurs niveaux de tolérance et d'adaptabilité ; il a proposé d'organiser une visite à Metlaoui afin d'identifier, in situ, les espèces les plus adaptées au contexte local.

Les intervenant.e.s ont unanimement confirmé que la société civile est un allié stratégique des municipalités ainsi que la recherche scientifique pour réussir la mise à l'échelle des Solutions fondées sur la Nature (SFN) au niveau local, tant pour la dissémination des bonnes pratiques que pour une communication de proximité crédible et continue. Dans ce cadre, **M. Fadhel Mhiri** (CITET) a précisé que le Centre demeure ouvert à toute forme de collaboration avec la société civile et les collectivités, et mène régulièrement des actions de communication et de sensibilisation, essentielles pour disséminer à grande échelle les Solutions fondées sur la Nature (SFN). En réponse à une question de la municipalité de Bargou, Il a précisé qu'une station de traitement des eaux usées par macrophytes est prévue à Bargou, à l'instar du démonstrateur de Joggar : l'étude est en cours, mais le financement n'a pas encore été validé par le ministère des Finances.

Les échanges ont mis en lumière la place stratégique des startups comme levier de dissémination et de mise à l'échelle des résultats de la recherche scientifiques relatives aux Solutions fondées sur la Nature (SFN). Les intervenant.e.s ont souligné que, grâce à leur agilité, leur capacité d'innovation et leur proximité avec les communautés locales, les startups peuvent transformer les prototypes et résultats académiques en solutions opérationnelles et réplicables, adaptées aux besoins des municipalités et des citoyens. Le défi réside dans certains blocage administratives, financières et réglementaire qui freinent la transition des résultats recherches à des startups.

Les échanges ont porté également sur l'importance stratégique de la science participative, tout en reconnaissant qu'elle constitue un défi majeur : elle suppose l'implication active des citoyen.ne.s, des associations et des acteur.rice.s locaux.ales dans la co-production de données et de connaissances, ce qui requiert des approches inclusives, des outils méthodologiques adaptés et un renforcement continu des capacités. En contrepartie, cette démarche ancre la recherche dans les réalités du terrain, améliore la qualité et la pertinence des résultats et en facilite l'appropriation par les communautés, ouvrant ainsi la voie à une mise en œuvre plus efficace et durable des solutions fondées sur la nature au niveau local.

A.4 Recommandations

Le premier panel s'est focalisé sur le rôle des **Solutions Fondées sur la Nature (SFNs)** comme levier concret de transition écologique et de résilience locale en Tunisie, en reliant la recherche scientifique aux politiques publiques et aux collectivités locales.

L'objectif était de partager des expériences réussies d'adaptation et de discuter les défis et les opportunités à la mise en échelles de ses SFN à l'échelle locale en Tunisie.

Les principales recommandations issues de ce panel peuvent être résumées comme suit :

- Le panel appelle d'abord à désenclaver les institutions en instaurant une coordination formelle entre ministères, organismes de recherche, municipalités et communautés locales, afin d'orchestrer les SFN déjà disponibles avec un engagement partagé.
- Il plaide pour une approche systémique, du diagnostic à l'évaluation, articulant les dimensions écologiques, agronomiques, hydrologiques, institutionnelles, économiques et sociales pour éviter les effets rebond et maximiser les co-bénéfices au niveau local.
- Le Panel recommande de renforcer la multidisciplinarité et d'éviter la fragmentation via des feuilles de route communes et des alliances multi-acteurs (chercheur·euse·s, agriculteur.rice.s, services techniques, ONG, secteur privé).
- Le panel confirme le rôle important et stratégique des OSCs et des municipalités pour réussir la mise à l'échelle des Solutions fondées sur la Nature (SFN) au niveau local, tant pour la dissémination des bonnes pratiques que pour une communication de proximité crédible et continue
- Côtés moyens, il souligne l'absence de financements dédiés et plaide pour des instruments spécifiques (subventions ciblées pour les agriculteur·rice·s, guichets SFN, incitations).
- Pour lever le frein du faible transfert de savoir, il préconise la recherche-action "sur le terrain", des dispositifs de transfert technologique et des fiches techniques accessibles.
- Enfin, le Panel insiste sur une communication accrue (données ouvertes, briefs visuels, visites terrain) et sur la cartographie/partage systématique des expériences réussies et leçons apprises afin de tirer des leçons et d'accélérer le passage à l'échelle.





B. PANEL 2 : SFN – EAU, FORÊTS, LITTORAL : ÉCOSYSTÈMES PLUS RÉSILIENTS

B.1Introduction de l'objetdupanelet desparticipant.e.s

L'objectif du panel est de démontrer comment les SFN peuvent renforcer la résilience des écosystèmes naturels et humains.

Ce panel était composé des expert.e.s suivants :

- M. Mohamed Tahar Elaieb, INGREF
- M. Azaiez Ouled Belgacem, ICARDA
- Mme. Oumou Salamata Diallou, Shippagan-Canada M. Mohamed Jaouad, IRA (En ligne)

Modérateur de la session : M. Adel Ben Youssef
Rapporteur : Hekma Achour

B.2 Interventions principales

Expériences canadiennes – Gestion côtière et littorale

Mme. Oumou Salamata Diallou, du Canada, a présenté l'approche adoptée dans les provinces atlantiques (Québec, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard) où les communautés côtières sont directement confrontées à l'érosion et à l'élévation du niveau de la mer.

- Problèmes identifiés : inondations côtières, recul du trait de côte, destruction d'infrastructures (phares, zones touristiques, routes littorales).
- Solutions SFN mises en place :
- Restauration et stabilisation des dunes par la végétalisation avec des espèces locales.
- Utilisation de matériaux naturels (fibres de coco, végétaux marins) pour réduire l'énergie des vagues.
- Protection des zones humides littorales, reconnues comme puits de carbone (« carbone bleu »).
- Résultats : réduction des dégâts lors des tempêtes, retour d'espèces marines et d'oiseaux migrateurs, amélioration de la pêche artisanale.

Tunisie – Écosystèmes pastoraux et zones arides

M. Mohamed Jaouad, chercheur tunisien à l'IRA, a présenté les défis des écosystèmes pastoraux dans les régions arides du sud (Matmata, Tataouine, Médenine).

- Défis observés : dégradation des pâturages, perte de biodiversité, baisse des pollinisateurs liée aux vagues de chaleur, fragilisation des moyens de subsistance des éleveurs.
- Approches SFN :
- Réhabilitation des parcours par des ouvrages antiérosifs traditionnels.
- Collecte des eaux de ruissellement inspirée des savoirs locaux.
- Introduction et protection d'espèces autochtones adaptées à la sécheresse.
- Impact attendu : amélioration de la qualité des sols, restauration de la productivité des parcours, renforcement de la résilience des communautés pastorales.

Expériences de coopération scientifique

D'autres intervenant.e.s ont souligné la complémentarité entre savoirs scientifiques et savoirs traditionnels :

- Les solutions efficaces naissent de l'hybridation : science moderne (hydrologie, ingénierie écologique) + pratiques ancestrales (citernes, techniques agricoles).
- Exemple pour la gestion de l'eau : Il existe des techniques traditionnelles par zones : meskats (Sahel), pendages (centre), jessours (sud/Matmata) — toujours fonctionnelles malgré l'intensification des extrêmes. De même, pour la recharge de nappes et stockages (mejels, fesquias)
- Le Canada a insisté sur la nécessité d'associer les Peuples Premières Nations, détenteurs de connaissances locales, dans tout projet SFN. En Tunisie, la même logique doit être appliquée aux communautés rurales et pastorales.

B.3 Échanges et débats

Consensus :

- Les SFN sont moins coûteuses que les infrastructures grises et offrent des co-bénéfices (emploi, biodiversité, sécurité alimentaire).
- La participation des communautés locales est indispensable pour la durabilité.
- Les SFN ne doivent pas être vues comme des alternatives marginales, mais comme des solutions centrales de planification territoriale.

Divergences :

- Certains intervenant.e.s ont plaidé pour des solutions à petite échelle, adaptées au contexte local.
- D'autres ont insisté sur la nécessité de programmes nationaux et financements structurés, craignant que les initiatives locales isolées ne suffisent pas.

Exemples concrets cités :

- Au Canada, la restauration d'un cordon dunaire sur l'Île-du-Prince-Édouard a permis de sauver un phare historique menacé par l'érosion.
- En Tunisie, les ouvrages traditionnels de collecte d'eau ont été intégrés à des projets financés par des ONG internationales, démontrant leur efficacité face aux sécheresses.

B.4 Questions / Réponses avec le public

QUESTION 1 :

Comment comparer le coût des infrastructures classiques et des SFN ?

RÉPONSE :

Les SFN sont moins coûteuses à installer et à maintenir, et génèrent des bénéfices additionnels (emplois verts, sécurité alimentaire)

QUESTION 2 :

Comment assurer la participation effective des communautés ?

RÉPONSE :

Par la co-construction, en intégrant les savoirs locaux dès la phase de conception, et en assurant un partage des bénéfices.

QUESTION 3 :

Les SFN sont-elles transposables d'un pays à l'autre ?

RÉPONSE :

Oui, mais elles doivent être adaptées aux contextes écologiques, sociaux et culturels. Ce qui fonctionne au Canada (restauration des dunes) doit être contextualisé pour les zones arides tunisiennes (pastoralisme, oasis).

QUESTION 4 :

Quel rôle pour les financements internationaux ?

RÉPONSE :

Ils sont essentiels pour amorcer les projets pilotes, mais la durabilité repose sur la capacité des collectivités locales à s'approprier les solutions.





C. PANEL 3 : ALLIANCES TERRITORIALES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES SFN

C.1 Introduction de l'objet du panel et des participant.e.s :

L'objectif du panel est de partager les expériences par rapport aux modèles et bonnes pratiques de la mise en œuvre des SFN avec les parties prenantes, notamment à travers les alliances territoriales.

Ce panel était composé des expert.e.s suivants :

- Mme. Duane Nicol, Municipalité Selkirk – Canada
- M. Chedly Abdelly, ANPR
- Mme. Adriana Laurent, Municipalité Vancouver - Canada
- Dr. Sana Keskes, FNACC
- M. Naceur Boukhris, FNCT

Modérateur de la session : M. Mounir Majdoub
Rapporteur : Hekma Achour

C.2 Interventions principales

Expériences locales – Tunisie (associations et communes)

(Plusieurs acteur.rice.s tunisiens ont témoigné de leurs expériences en matière d'alliances pour les SFN. Les interventions ont montré que les SFN ne peuvent réussir sans une dynamique d'ancrage territorial et de partenariat durable.

EXEMPLE 1 : LES PÊCHERIES FIXES TRADITIONNELLES (CHARFIA DE KERKENNAH)

- Présentées comme patrimoine immatériel unique, ces techniques de pêche artisanales, qui utilisent des barrages de palmes en mer, ont été intégrées dans des projets scientifiques et de conservation.
- Ces pratiques, héritées de générations, représentent une forme ancestrale de SFN, combinant savoir écologique et gestion durable des ressources halieutiques.
- L'enjeu : leur reconnaissance institutionnelle et leur valorisation économique (tourisme durable, labels).

EXEMPLE 2 : RÉHABILITATION DES OASIS ET DES CITERNES TRADITIONNELLES

- Des projets pilotes ont été menés avec des communautés locales pour restaurer les systèmes hydrauliques traditionnels (citernes, seguias, khettaras).
- Ces dispositifs permettent une gestion efficace de l'eau, adaptée aux zones arides.
- Leur réhabilitation contribue à renforcer la sécurité alimentaire locale, à maintenir des variétés agricoles traditionnelles, et à restaurer un écosystème unique.

EXEMPLE 3 : RÔLE DES COMMUNES

- Plusieurs mairies présentes ont témoigné du rôle des collectivités dans la planification territoriale et l'intégration des SFN.

- Les communes se trouvent souvent en première ligne face aux impacts climatiques (inondations, chaleur, dégradation des sols) mais manquent de moyens techniques et financiers.
- Le panel a insisté sur la nécessité d'outiller les communes et de leur donner un rôle actif dans les alliances multi-acteurs.

Exemple d'alliance avec le secteur privé – Hôtellerie et SFN

Un cas concret a été présenté par un hôtel tunisien engagé dans une démarche environnementale :

- Actions mises en place : réduction de la consommation d'eau et d'énergie, aménagement paysager avec espèces locales, recyclage des eaux usées pour l'irrigation, sensibilisation des clients.
- Résultats : baisse des factures énergétiques, certification environnementale, attractivité accrue pour le tourisme durable.
- Leçon tirée : le secteur privé, s'il est encadré, peut devenir un vecteur d'intégration des SFN dans le développement économique.

Apports internationaux – Expérience canadienne

L'intervenant canadien a illustré la mise en place d'alliances locales avec les communautés autochtones pour restaurer les zones côtières :

- Caractéristique clé : le respect et l'intégration des savoirs des Premières Nations dans la gestion des projets.
- Effet concret : amélioration de la résilience des écosystèmes littoraux tout en renforçant la cohésion sociale et la justice environnementale.
- Message : l'alliance territoriale doit être inclusive, respectueuse des savoirs locaux et structurée autour d'une gouvernance partagée.

B.3 Échanges et débats

Les discussions qui ont suivi les interventions ont été particulièrement riches.

Consensus :

- Les alliances doivent être plus que de simples conventions : elles doivent reposer sur un engagement mutuel, une répartition claire des rôles et des responsabilités, et un partage équitable des bénéfices.
- L'implication de l'ensemble des acteur.rice.s locaux.ales (communes, associations, chercheur.euse.s, secteur privé, populations locales) est indispensable.
- Les SFN apportent des co-bénéfices économiques et sociaux qui doivent être valorisés pour convaincre les décideurs.

Divergences :

Rôle du secteur privé :

- Certains intervenant.e.s voient dans l'engagement du privé (ex. hôtels, entreprises agricoles) une opportunité pour financer et accélérer l'intégration des SFN.
- D'autres expriment des réserves, soulignant le risque de greenwashing ou de priorisation des intérêts économiques sur les objectifs environnementaux.

Échelle d'intervention :

- Pour certains, les alliances doivent rester locales, adaptées à chaque territoire.
- Pour d'autres, une approche nationale voire régionale est nécessaire pour mutualiser les moyens et donner plus de poids aux projets.

Points marquants des débats :

- L'importance de la reconnaissance juridique des savoirs et pratiques traditionnelles (pêcheries, oasis) pour les protéger et les valoriser.
- La nécessité d'un cadre institutionnel clair pour encadrer les partenariats public-privé dans le domaine des SFN
- Le besoin de renforcer les capacités techniques des communes afin qu'elles puissent jouer un rôle moteur.

B.4 Questions / Réponses avec le public

Les discussions qui ont suivi les interventions ont été particulièrement riches.

QUESTION 1 :

Comment garantir la pérennité des alliances une fois les financements terminés ?

RÉPONSE :

En intégrant les SFN dans les plans locaux de développement, en assurant un portage politique par les communes, et en créant des mécanismes d'autofinancement (ex. écotourisme, valorisation des produits locaux).

QUESTION 2 :

Quels mécanismes de suivi et d'évaluation des alliances ?

RÉPONSE :

Adoption d'indicateurs partagés (environnementaux, sociaux, économiques), rapports périodiques et implication d'instances de gouvernance multi-acteurs.

QUESTION 3 :

Comment reconnaître juridiquement les savoirs traditionnels ?

RÉPONSE :

Par leur inscription au patrimoine national et leur protection légale (comme c'est le cas pour les charfias de Kerkennah classées patrimoine immatériel).

QUESTION 4 :

Le tourisme durable peut-il réellement être un vecteur d'intégration des SFN ?

RÉPONSE :

Oui, à condition qu'il soit pensé comme un levier de sensibilisation et de financement pour les communautés locales, et non comme une exploitation commerciale.

QUESTION 5 :

Quel rôle pour les universités et centres de recherche ?

RÉPONSE :

Produire des données fiables, accompagner les communes et associations dans la conception et le suivi des projets, et servir de médiateurs entre science et pratique.



D. TABLE RONDE : ADOPTION DES SFN : QUELLE RECONNAISSANCE DANS LES TEXTES ET LES POLITIQUES ?

D.1 Objectifs de la table ronde

La table ronde avait pour finalité de commenter et amender en direct le Policy Paper déjà rédigé, en recueillant des propositions concrètes des communes, des conseils locaux et des OSCs afin de passer d'un texte de principes à un document opérationnel. La séance, volontairement participative, a alterné interventions orales, éclairages techniques et collecte écrite des recommandations (fiches brèves par thème), avec engagement de consolidation a posteriori par l'équipe de rédaction.

D.2 Résultats de la table ronde

La table ronde dédiée au Policy Paper a permis de traduire ces apports en propositions opérationnelles, en amendant en direct le document-cadre autour de sept axes :

i. Eau et inondations : vers des « villes éponges » ancrées dans les quartiers

Les participants ont confirmé l'orientation « ville éponge » déjà présente dans le Policy Paper, en demandant de l'approfondir par des solutions de proximité :

- Désimperméabilisation de cours d'écoles, parkings et trottoirs ; noues/jardins de pluie ; bassins de rétention à la parcelle au plus près des sources de ruissellement.
- Encadrement hydrologique et juridique : qui dimensionne, qui entretient, et avec quels budgets récurrents ?
- Exemples territoriaux cités : Sousse (oueds sous pression urbaine et absence de données de débit max), Djerba (inventaire des plages publiques à compléter et vectoriser), et retours d'épisodes extrêmes en Méditerranée (Grèce, Sicile, Espagne) mobilisés pour convaincre de l'urgence.
- Demande de **tableaux de bord communaux** et d'un **calendrier de déploiement par bassin versant urbain** (diagnostic → travaux → entretien), publié annuellement.

ii. Agriculture et sols : tradition hydraulique + micro-ouvrages contemporains

Pour l'aridité, l'érosion et la recharge des nappes, la table ronde a proposé un **« mix SFN »** :

- Réhabilitation d'ouvrages traditionnels (seguias, foggaras) comme patrimoine hydraulique fonctionnel.
- Micro-topographie (banquettes, fossés d'infiltration) et check-dams en têtes de ravines pour capter les pluies, réduire l'érosion et réalimenter les nappes.
- Dans les oasis, halophytes pour lutter contre la salinisation (eaux de surface salées et remontées salines).
- Conditionnalité proposée : accès aux subventions lié à l'arrêt des forages anarchiques, à la pose du goutte-à-goutte et à la réutilisation sécurisée des eaux traitées.

iii. Littoral : ganivelles + végétation dunaire avec plan d'entretien

Sur la protection côtière, les participants ont confirmé l'intérêt des ganivelles couplées à la plantation d'espèces adaptées (oyats, tamaris), avec un plan d'entretien léger (désherbage manuel, comblement des brèches) pour maintenir la dynamique et la stabilité des dunes. Les communes littorales ont demandé un appui méthodologique pour l'intégrer dans leurs documents d'urbanisme.

iv. Milieu urbain et îlots de chaleur :

Au-delà des toitures et façades végétalisées, la table ronde a insisté sur le débétonnage des cours d'écoles et parkings pour améliorer l'infiltration et refroidir les tissus urbains. Les participants ont encouragé l'usage de matériaux bio-sourcés (terre crue, chanvre, bois, etc.) dans la commande publique, avec carnet d'entretien et responsabilités claires.

v. Déchets et économie circulaire : tri à la source, compostage, énergie

Des OSCs ont plaidé pour un schéma de collecte séparée (organique, plastiques, métaux, papier-carton), avec compostage de quartier (amendement des sols) et valorisation énergétique (biogaz/biomasse). Les co-bénéfices évoqués : fertilité des sols, réduction de l'enfouissement, emplois verts locaux.

vi. Énergie & eau non conventionnelle : dessalement/réutilisation sous ENR, limites réseau

Plusieurs interventions ont insisté sur l'alimentation des unités de dessalement et de réutilisation par des ENR (solaire, éolien, biomasse) et sur la mise en place de contrats de performance (coût unitaire de l'eau, part minimale d'ENR). Point d'alerte soulevé : contraintes réseau pour l'intégration PV/éolien (intermittence, capacité d'absorption, besoins de renforcement/stockage). La trajectoire réseau + ENR doit être planifiée en parallèle pour éviter les goulots d'étranglement.

vii. Gouvernance, indicateurs (MRV) et participation

Consensus sur un socle minimal d'indicateurs simples et comparables :

- M^2 désimperméabilisés,
- M^3 d'eaux pluviales stockés/infiltrés,
- Ha irrigués par eaux traitées,
- Km d'ouvrages traditionnels réhabilités (seguias/foggaras),
- Ml de dunes stabilisées,
- Tonnes de déchets compostées/valorisées.

La participation citoyenne est apparue déterminante (désimperméabilisation participative, compostage communautaire, entretien partagé des ouvrages). Proposition de conventions locales d'entretien (communes–usagers–associations).

La table ronde a permis de verrouiller les ajouts décisifs qui manquaient au Policy Paper pour passer à l'action. Il s'agissait essentiellement de préciser les dispositifs SFN jusqu'à l'échelle de la parcelle, outiller l'agro-hydraulique traditionnelle par des micro-ouvrages contemporains, sécuriser le littoral par des solutions « douces » entretenues, rafraîchir la ville par le débétonnage, rendre circulaire la gestion des déchets, verdir l'eau non conventionnelle (dessalement/réutilisation) via les ENR malgré les contraintes réseau, et instituer un MRV commun, lisible et public. Sous la conduite d'Adel Ben Youssef, la séance a produit des amendements consensuels, immédiatement incorporables, et une feuille de route claire pour finaliser le Policy Paper.



Les annexes associées à la journée du 17 septembre comprennent :
Le Policy Paper intitulé « Pour des politiques publiques d'adaptation climatique locale adoptant les solutions fondées sur la nature », qui synthétise les orientations, recommandations et axes stratégiques discutés lors des Assises.

03 La journée du 18 Septembre 2025 :

La journée du 18 septembre a poursuivi les réflexions engagées dans le cadre des Assises en mettant l'accent sur les cadres institutionnels, les approches méthodologiques et les outils pratiques facilitant l'intégration des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) dans les politiques publiques tunisiennes.

Elle s'est ouverte par une présentation du **cadre légal de l'adaptation climatique au Québec**, illustrant l'organisation institutionnelle, les obligations réglementaires et le rôle structurant des municipalités dans la planification territoriale face au risque climatique. Cette intervention a permis de dégager plusieurs enseignements utiles pour l'évolution du cadre tunisien.



Elle a été suivie d'une série de TED Talks, au cours desquels plusieurs organisations tunisiennes et canadiennes ont brièvement présenté leurs initiatives :

- Ville de Vancouver,
- ACDD (Lien de la vidéo)
- ATPNE,
- Les Amis de CAPTE,
- Notre Grand Bleu,
- RET – Réseau Enfants de la Terre.

Ces interventions ont illustré la diversité des actions menées par les collectivités, associations et acteur.rice.s communautaires en lien avec les enjeux climatiques, sans contenu technique détaillé. Le lecteur est invité à consulter les annexes pour l'ensemble des supports présentés.

Les travaux se sont poursuivis avec le **Panel 4**, consacré a**ux outils et méthodes facilitant la mise en œuvre des SFN**.









E. PANEL 4 : OUTILS ET MÉTHODES FACILITANT LA MISE EN ŒUVRE DES SFN

E.1 Introduction de l'objet du panel et des participant.e.s :

L'objectif du panel est de partager les expériences des partenaires techniques et financiers de la Tunisie dans le domaine de la mise en œuvre de projets locaux intégrant les SFN.

Le panel est composé des experts suivants :

- Mme. Aida Robbana, UN-habitat
- Mme. Hayet Baccouche, WWF NA
- Mme. Abir Ben Romdhane, OSS
- Mme. Bochra Jaouani, PNUD Tunisie
- M. Hatem Bouden, GIZ Tunisie
-

Modérateur : M. Mounir Majdoub
Rapporteur'e : Hekma Achour

E.2 Interventions principales :

Cadres méthodologiques internationaux

Un intervenant a ouvert la session en rappelant l'importance des référentiels internationaux :

- Le Standard mondial des SFN publié par l'UICN en 2020, qui propose des critères clairs et mesurables pour évaluer la pertinence d'un projet SFN.
- L'adoption, par plusieurs pays, de systèmes nationaux de suivi-évaluation intégrant des indicateurs de résilience, de biodiversité et de participation communautaire.
- Les enseignements tirés des projets financés par le PNUD, la GIZ, l'OSS ou le WWF, qui démontrent que la rigueur méthodologique conditionne la crédibilité et l'accès au financement international.

Outils de diagnostic participatif

Des chercheur.euse.s et praticien.ne.s tunisien.ne.s ont présenté des outils concrets :

- Cartographie participative des écosystèmes dégradés, impliquant les populations locales dans l'identification des sites prioritaires.
- Enquêtes sociales intégrées pour comprendre la perception communautaire des risques climatiques et des solutions possibles.
- Utilisation de technologies simples (GPS, applications mobiles) pour collecter des données locales fiables.

Expériences de planification territoriale

Un maire a illustré la manière dont une commune pilote a intégré les SFN dans son plan de développement local :

- Intégration d'objectifs de restauration d'espaces verts et de lutte contre les inondations par la végétalisation des berges.
- Collaboration avec des associations locales pour assurer l'entretien et la surveillance des ouvrages.
- Mise en place d'un système de suivi annuel, avec un tableau de bord partagé entre commune, ONG et université partenaire.

Rôle des organisations internationales

- Le PNUD a insisté sur l'importance d'accompagner les pays dans l'adaptation des outils internationaux au contexte local, plutôt que d'imposer des modèles standardisés.
- La GIZ a présenté un guide méthodologique pour l'intégration des SFN dans la planification urbaine.
- L'OSS a partagé ses expériences de mise en place d'observatoires régionaux sur la désertification, qui constituent des outils utiles pour suivre l'impact des SFN.
- UN-Habitat a rappelé l'importance des liens entre urbanisme, climat et SFN, notamment dans les zones littorales.

E.3 Échanges et débats

Consensus dégagé :

- Les SFN doivent être évaluées selon des critères clairs, afin d'éviter les dérives et garantir leur reconnaissance par les bailleurs.
- Les données locales sont essentielles : sans elles, les outils importés restent théoriques.
- La participation communautaire doit être intégrée non seulement dans la mise en œuvre, mais aussi dans le suivi et l'évaluation.

Divergences :

- Sur la question des outils : certains experts défendent l'utilisation de standards internationaux pour assurer une comparabilité entre pays, tandis que d'autres plaident pour des indicateurs contextualisés, propres à chaque territoire.
- Sur le niveau de technicité : faut-il privilégier des outils scientifiques avancés (SIG, modélisation) ou des outils simples et accessibles aux communes rurales ?

Exemples concrets discutés :

- Une commune tunisienne a présenté son expérience de suivi participatif par les habitant.e.s, avec des fiches papier simplifiées, qui ont ensuite été digitalisées.
- Le Canada a montré que l'usage combiné de données satellitaires et de savoirs locaux a permis d'identifier les zones à risque d'érosion de manière plus précise.
- Une ONG a décrit un projet où des jeunes formés à l'utilisation de drones participent à la cartographie des zones forestières dégradées.

B.4 Questions / Réponses avec le public

QUESTION 1 :

Comment éviter que les outils restent sur les étagères, sans être utilisés par les collectivités ?

RÉPONSE :

en formant les agent.e.s municipaux et en intégrant les outils dans les procédures administratives courantes (plans d'aménagement, budgets participatifs).

QUESTION 2 :

Les petites communes peuvent-elles réellement utiliser ces outils ?

RÉPONSE :

Oui, si les outils sont adaptés (formats simplifiés, accompagnement par les ONG ou les universités locales). L'idée est de concevoir des outils « modulaires », avec un niveau basique et des compléments pour les communes plus avancées.

QUESTION 3 :

Comment assurer la crédibilité des données collectées par les communautés locales ?

RÉPONSE :

En mettant en place des protocoles simples de vérification et en croisant les données avec des sources scientifiques (ex. images satellites).

QUESTION 4 :

Peut-on créer une plateforme nationale de données SFN ?

RÉPONSE :

Oui, et cette idée a été largement soutenue. Elle permettrait de centraliser les informations, de mutualiser les efforts et d'améliorer la visibilité des projets tunisiens à l'international.

QUESTION 5 :

Quelles compétences doivent être renforcées en priorité ?

RÉPONSE :

La capacité à planifier (diagnostic), la capacité à suivre et évaluer (indicateurs), et la capacité à communiquer (rendre les résultats accessibles aux décideurs et au grand public).

E.5 Analyse transversale du panel

Ce panel a mis en lumière le rôle déterminant des outils méthodologiques et du suivi-évaluation dans la crédibilisation et la diffusion des SFN. Sans cadre rigoureux, les SFN risquent d'être perçues comme des initiatives isolées ou anecdotiques. Avec des outils adaptés, elles deviennent au contraire des solutions structurantes, intégrées dans les politiques publiques et capables d'attirer des financements.

Les intervenant.e.s ont insisté sur la nécessité de développer des outils :

- Pragmatiques (faciles à utiliser, adaptés aux réalités locales).
- Inclusifs (permettant la participation des communautés et la prise en compte des savoirs traditionnels).
- Scientifiquement solides (reposant sur des indicateurs crédibles et comparables).



La journée s'est conclue par une présentation sur la **Stratégie nationale pour la biodiversité et la mise en place des SFN**, suivie d'une synthèse générale des travaux et des recommandations finales, appelant à renforcer le cadre institutionnel, à structurer les mécanismes de financement et à favoriser les alliances multi-acteurs pour accélérer la mise à l'échelle des SFN en Tunisie.

Enfin, la séance de clôture a rappelé la centralité des SFN dans les stratégies tunisiennes et régionales d'adaptation climatique. Le ministère de l'Environnement a annoncé :

- l'adoption d'un Policy Paper national consacré aux SFN, élaboré à partir des recommandations issues des panels ;
- l'engagement à intégrer les SFN dans les stratégies sectorielles et territoriales ;
- la nécessité de renforcer la coopération internationale et la mobilisation des financements climat.

La clôture a également souligné que la réussite des SFN dépendra de :

- la volonté politique permettant de traduire les recommandations en réformes effectives ;
- l'engagement des collectivités locales, en première ligne face aux impacts climatiques ;
- la mobilisation de la société civile et du secteur privé, pour créer des alliances inclusives, durables et ancrées dans les territoires.

Les Assises ACICT ont ainsi marqué un tournant, en permettant de passer du discours sur les SFN à une vision opérationnelle, portée par une diversité d' acteur.rice.s déterminés à faire des SFN un pilier de l'adaptation climatique en Tunisie.

Les annexes suivantes regroupent les supports mobilisés au cours de la journée :

- **Vidéo de l'ACDD (intervention TED Talk).**
- Présentation PowerPoint – **Inclusion sociale et équité dans l'action climatique (Ville de Vancouver) (intervention TED Talk)**
- **Présentation PowerPoint – Programme national « Biodiversité 2030 » et mise en place des SFN, présentée lors de la séance consacrée à la stratégie nationale pour la biodiversité.**



IV- ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX

Les travaux menés au cours des Assises – qu'ils aient été réalisés en plénières, en panels thématiques ou dans le cadre des échanges interactifs – ont permis de dégager un ensemble d'enseignements transversaux relatifs à la mise en œuvre des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) en Tunisie. Ces enseignements portent à la fois sur les contraintes rencontrées, les facteurs favorisant l'appropriation des SFN, ainsi que les conditions nécessaires à leur déploiement durable et à leur intégration dans les politiques publiques.

A. RECOMMANDATIONS ISSUES DES PANELS

Les recommandations issues des panels peuvent être regroupées en quatre axes.

1. Intégration institutionnelle et politique

- Intégrer explicitement les SFN dans les politiques publiques nationales (biodiversité, climat, eau, urbanisme).
- Reconnaître et protéger juridiquement les savoirs traditionnels comme patrimoine immatériel.
- Instituer un cadre légal clair pour les alliances territoriales et les partenariats public-privé autour des SFN.

2. Renforcement des capacités et gouvernance locale

- Former les collectivités locales (élus, techniciens) à la planification et au suivi des projets SFN.
- Créer des cellules SFN au sein des communes pilotes pour servir de relais.
- Renforcer les capacités des ONG et associations locales dans la gestion des SFN.
- Encourager les universités tunisiennes à développer des cursus et modules dédiés aux SFN.

3. Outils et suivi-évaluation

- Développer une boîte à outils nationale de planification et suivi des SFN, adaptée au contexte tunisien.
- Créer une plateforme nationale de données SFN ouverte et accessible aux acteurs publics et privés.
- Promouvoir des indicateurs multidimensionnels : écologiques (biodiversité, sols, eau), sociaux (participation, équité), économiques (emplois, revenus).
- Assurer la comparabilité internationale en s'alignant sur le Standard mondial des SFN, tout en contextualisant les indicateurs.

4. Financement et partenariats

- Mobiliser des financements innovants : fonds climat internationaux, crédits carbone, partenariats public-privé.
- Développer des mécanismes de cofinancement locaux (écotourisme, valorisation de produits agricoles durables).
- Renforcer les partenariats régionaux (Méditerranée, Afrique du Nord, Sahel) pour mutualiser les expériences.
- Associer le secteur privé via des cahiers de charges stricts garantissant la transparence et l'authenticité des engagements.

B. CONTRAINTES ET OBSTACLES IDENTIFIÉS

Tout au long des travaux des assises, tant en plénières qu'en panels, il se dégage un certain nombre de contraintes dans la mise en œuvre des SFN. Toutes fois, les expériences tunisiennes et canadiennes en la matière ont permis de tirer des enseignements utiles.

1. Capacités limitées des collectivités locales

- Les communes disposent encore de moyens techniques, financiers et humains insuffisants pour concevoir, mettre en œuvre et suivre des projets SFN.
- L'absence de compétences spécialisées, de mécanismes de financement dédiés et d'outils de suivi adaptés constitue un frein majeur à l'opérationnalisation des solutions fondées sur la nature.

2. Mobilisation communautaire fragile

- Les expériences partagées soulignent la difficulté à assurer une participation durable des populations locales lorsque les bénéfices économiques ne sont pas explicitement perçus.Sans un travail soutenu de sensibilisation, d'accompagnement et d'incitation, le risque de faible appropriation demeure élevé.

3. Cadre institutionnel et réglementaire insuffisamment adapté

- Les législations existantes en matière d'urbanisme, d'investissement, d'environnement ou encore de gestion des ressources naturelles ne favorisent pas encore pleinement l'adoption des SFN.
- Les incohérences observées dans l'articulation entre les niveaux national, régional et local complexifient également la coordination des interventions.

4. Risques liés à l'implication du secteur privé

- Si le secteur privé représente un acteur important pour la diffusion des SFN, son engagement comporte des risques de dérive (notamment le greenwashing) lorsque les mécanismes de transparence, de gouvernance et de suivi-évaluation ne sont pas clairement établis.

C. LEÇONS APPRISES

Malgré ces contraintes, les expériences tunisiennes et canadiennes partagées lors des Assises ont permis de tirer plusieurs enseignements opérationnels :

1. Les SFN comme solutions intégrées et rentables

- Les interventions ont démontré que les SFN constituent des solutions multifonctionnelles capables d'apporter des bénéfices écologiques, sociaux et économiques.Leur coût de mise en œuvre est souvent inférieur à celui des infrastructures « grises », tout en générant des impacts durables sur les écosystèmes et les communautés.

2. L'importance de la co-construction et des savoirs locaux

Les SFN sont d'autant plus efficaces et durables qu'elles reposent sur une implication active des communautés locales dès la phase de conception.La combinaison des savoirs traditionnels (tabias, jessour, charfias, mejels, etc.) et de l'innovation scientifique renforce la pertinence et l'acceptabilité des projets.

3. Le rôle central des alliances multi-acteurs

Les exemples présentés confirment que les partenariats entre communes, organisations de la société civile, centres de recherche, bailleurs et secteur privé sont indispensables pour garantir la réussite des SFN.Ces alliances doivent être formalisées et structurées autour d'une gouvernance partagée afin de mutualiser les ressources et les expertises.

4. La nécessité d'une institutionnalisation pour passer à l'échelle

L'intégration des SFN dans les plans communaux et dans les stratégies nationales (biodiversité, CDN, aménagement du territoire) est apparue comme une condition indispensable pour assurer leur pérennisation.Un ancrage politique et financier clair est nécessaire pour transformer les initiatives pilotes en mesures systémiques.

D. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

De manière transversale, les Assises ont confirmé que :

- Les SFN sont des solutions pertinentes, efficaces et multifonctionnelles pour renforcer l'adaptation climatique et la résilience locale.
- Leur réussite dépend étroitement de l'implication des communautés locales, de la valorisation des savoirs traditionnels et de leur articulation avec les connaissances scientifiques.
- La mise en place d'alliances territoriales solides et la clarification du cadre institutionnel constituent des leviers essentiels pour accélérer leur déploiement.
- La pérennisation des SFN nécessite un effort structuré de planification, de financement et de suivi-évaluation.

V- MESSAGES CLÉS

Au terme des travaux des Assises SFN, plusieurs messages transversaux émergent, mettant en lumière les orientations stratégiques nécessaires pour renforcer l'adaptation climatique locale en Tunisie et promouvoir les Solutions Fondées sur la Nature comme instruments structurants des politiques publiques.

1. LES SFN COMME SOLUTIONS RENTABLES, INTÉGRÉES ET MULTIFONCTIONNELLES

Les échanges ont confirmé que les SFN permettent de répondre simultanément à plusieurs enjeux : adaptation climatique, protection de la biodiversité, sécurité alimentaire, gestion durable des ressources et création d'emplois verts.Par rapport aux infrastructures « grises », elles constituent des alternatives économiques, souvent moins coûteuses à installer et à entretenir, tout en produisant des bénéfices écologiques et sociaux durables.

2. LA VALEUR STRATÉGIQUE DES SAVOIRS LOCAUX ET TRADITIONNELS

Les interventions ont souligné l'importance décisive des savoirs communautaires (jessours, tabias, charfias, mejen, citernes, oasis, techniques pastorales).Les SFN sont d'autant plus pertinentes qu'elles articulent science moderne et pratiques ancestrales.Cette hybridation favorise leur appropriation locale et renforce la durabilité des projets.

3. LES ALLIANCES TERRITORIALES COMME CADRE PRIVILÉGIÉ DE MISE EN ŒUVRE

Les collectivités locales, les organisations communautaires et les associations rurales sont en première ligne face aux impacts climatiques.Les Assises ont montré que la mise en œuvre des SFN repose sur des partenariats multi-acteurs : communes, ONG, centres de recherche, bailleurs, secteur privé et société civile.Ces alliances doivent être institutionnalisées, dotées de mécanismes de gouvernance clairs et inscrites dans la durée.

4. LA MOBILISATION DU SECTEUR PRIVÉ : UN POTENTIEL IMPORTANT, MAIS À ENCADRER

Certaines expériences – notamment dans l'hôtellerie durable – ont montré que le secteur privé peut contribuer à la diffusion des SFN.Cependant, les discussions ont insisté sur la nécessité d'un encadrement clair pour éviter les risques de greenwashing et garantir la transparence, la redevabilité et l'alignement des initiatives privées avec les objectifs environnementaux nationaux.

5. LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES ET DE SUIVI COMME GARANTS DE CRÉDIBILITÉ

L'appropriation et la diffusion des SFN reposent sur l'utilisation d'outils fiables de diagnostic, de planification et de suivi-évaluation.Les données locales, la participation citoyenne, les référentiels internationaux (comme le Standard mondial des SFN de l'UICN) et les technologies simples constituent des leviers essentiels pour structurer des projets robustes, attractifs pour les bailleurs et reproductibles dans d'autres territoires.

6. LA NÉCESSITÉ D'UN ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET FINANCIER POUR PASSER À L'ÉCHELLE

Les discussions ont montré que les SFN resteront des initiatives isolées tant qu'elles ne seront pas pleinement intégrées dans les plans communaux, les documents d'aménagement du territoire et les stratégies nationales (CDN, biodiversité, climat, eau, agriculture).Une institutionnalisation claire, accompagnée de mécanismes de financement dédiés et pérennes, est indispensable pour consolider les acquis et multiplier les projets.

VI. PERSPECTIVES

Les Assises ont permis d'identifier plusieurs pistes d'action pour renforcer l'intégration des Solutions Fondées sur la Nature (SFN) dans les politiques publiques tunisiennes et dans les pratiques territoriales d'adaptation climatique. Les perspectives dégagées s'articulent autour de quatre niveaux complémentaires : national, régional, partenarial et financier.

1. PERSPECTIVES AU NIVEAU NATIONAL (TUNISIE)

Les discussions ont souligné la nécessité d'un engagement renforcé de l'État pour structurer et accompagner la mise à l'échelle des SFN. Les principales perspectives identifiées sont :

- Élaborer une stratégie nationale SFN 2030, articulée avec la Stratégie nationale pour la biodiversité et la Contribution Déterminée au niveau National (CDN).
- Mettre en place un fonds national dédié aux SFN, permettant d'appuyer les communes, les projets communautaires et les initiatives pilotes.
- Intégrer systématiquement les SFN dans les documents de planification territoriale, notamment les plans d'aménagement urbain et rural, et les plans communaux de développement.

Ces orientations visent à assurer un ancrage institutionnel solide permettant de pérenniser les initiatives présentées lors des Assises.

2. PERSPECTIVES AU NIVEAU RÉGIONAL (MÉDITERRANÉE ET AFRIQUE)

Plusieurs opportunités de coopération régionale ont émergé, notamment sur les enjeux partagés d'aridité, de pressions littorales et de gestion durable des ressources :

- Développer des programmes conjoints de recherche et de formation entre pays méditerranéens et africains sur les SFN.
- Créer un réseau méditerranéen des communes engagées dans les SFN, pour faciliter l'échange d'expériences, la diffusion de bonnes pratiques et la mutualisation des outils.
- Renforcer la coopération Sud–Sud, particulièrement entre la Tunisie, le Canada et les pays d'Afrique subsaharienne confrontés à des défis similaires (zones arides, oasis, littoraux).

Cette coopération permettrait d'accélérer l'innovation, le transfert de connaissances et l'harmonisation des approches.

3. PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE PARTENARIATS

La réussite des SFN repose largement sur la consolidation d'alliances territoriales et interinstitutionnelles, telles que mises en lumière lors des panels :

- **Encourager la signature d'accords-cadres** entre ministères, collectivités locales, ONG, universités et secteur privé pour institutionnaliser la coopération.
- R**enforcer les partenariats scientifiques** pour appuyer la collecte, la gestion et l'analyse des données nécessaires au diagnostic, au suivi et à l'évaluation.
- **Promouvoir des synergies avec les bailleurs de fonds**, afin d'intégrer systématiquement les SFN dans les projets de développement et les programmes d'appui institutionnel.

Ces partenariats doivent s'inscrire dans la durée et s'appuyer sur des mécanismes de gouvernance clairs.

1. PERSPECTIVES EN MATIÈRE DE FINANCEMENT

Le passage à l'échelle des SFN nécessite des dispositifs financiers adaptés, diversifiés et innovants :

- **Expérimenter des mécanismes de paiements pour services écosystémiques**, tels que la compensation carbone ou les marchés volontaires.
- **Développer des projets SFN bancables**, susceptibles d'attirer des investissements du secteur privé ou des financements multilatéraux.
- **Mobiliser les financements climat** (FEM, Fonds vert pour le climat, coopération bilatérale) pour appuyer les projets innovants portés par les communes et les communautés locales.

Une structuration financière solide constitue un levier essentiel pour assurer la durabilité et la réplication des initiatives mises en avant durant les Assises.

VII- RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

À l'issue des travaux des Assises SFN, un ensemble de recommandations prioritaires a été formulé afin de renforcer l'intégration, la mise en œuvre et la durabilité des Solutions Fondées sur la Nature dans les politiques publiques et les pratiques territoriales d'adaptation climatique en Tunisie.

Ces recommandations s'articulent autour de cinq axes majeurs.

1. INTÉGRER LES SFN DANS LES POLITIQUES NATIONALES ET LA PLANIFICATION TERRITORIALE

- Inscrire les SFN comme instruments structurants dans les plans communaux de développement, les documents d'aménagement urbain et rural, ainsi que dans les stratégies nationales (CDN, Stratégie biodiversité).
- Adapter les textes législatifs et réglementaires (codes de l'urbanisme, de l'investissement, de l'environnement) pour faciliter leur mise en œuvre.
- Mettre en place des incitations économiques et financières favorisant l'adoption des SFN au niveau local.

2. COCONSTRUIRE LES PROJETS AVEC LES COMMUNAUTÉS LOCALES

- Associer activement les habitant.e.s, les femmes, les jeunes et les groupes vulnérables dès la phase de diagnostic et de conception des projets.
- Valoriser les savoirs traditionnels en les combinant aux innovations scientifiques et technologiques.
- Renforcer les actions de sensibilisation, de formation et de communication pour garantir une appropriation durable des projets.

3. RENFORCER LA RÉSILIENCE DES ÉCOSYSTÈMES PAR DES INTERVENTIONS ADAPTÉES

- Appliquer des approches différenciées en fonction des niveaux de dégradation : réaffectation, restauration ou réhabilitation.
- Promouvoir l'usage d'espèces autochtones et adaptées au climat local, ainsi que des approches telles que l'agroforesterie, les forêts urbaines et périurbaines.
- Développer des infrastructures vertes basées sur les SFN (gestion des eaux pluviales, réduction des îlots de chaleur, recharge des nappes, stabilisation des sols).

3. CRÉER DES ALLIANCES TERRITORIALES ET INTERSECTORIELLES SOLIDES

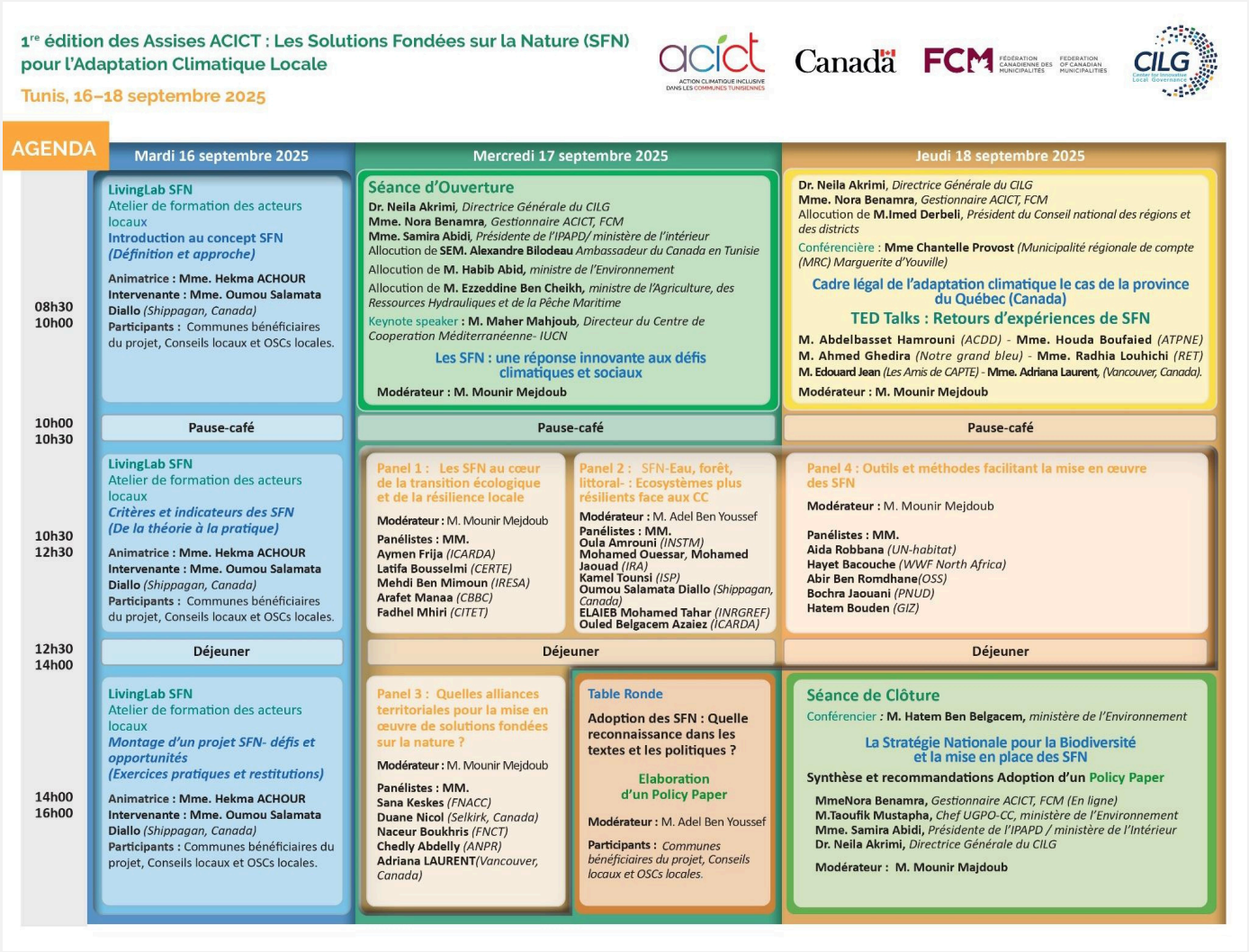
- Renforcer les coopérations entre municipalités, ministères, organisations de la société civile, centres de recherche, secteur privé et bailleurs.
- Mettre en réseau les communes engagées dans les SFN pour favoriser l'échange de connaissances et la diffusion des bonnes pratiques.
- Institutionnaliser les mécanismes de gouvernance multi-niveaux garantissant une coordination efficace et un pilotage partagé.

3. PASSER À L'ACTION ET RENFORCER LES MÉCANISMES DE SUIVI

- Identifier des projets SFN bancables et mobiliser les financements internationaux, bilatéraux et privés.
- Développer des outils de suivi et d'évaluation adaptés (cartographie des risques, comptabilité écosystémique, indicateurs de maturité climatique).
- Assurer la capitalisation systématique des expériences et le partage des retours d'expérience afin d'améliorer la qualité et la diffusion des approches SFN.

VIII - ANNEXES

ANNEXE 1 : AGENDA



République tunisienne
Ministère de l'Intérieur

وزارة البيئة
Ministère de l'environnement

Canada

FCM FEDERATION OF CANADIAN MUNICIPALITIES FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

CILG VNG International

acict

ACTION CLIMATIQUE INCLUSIVE DANS LES COMMUNES TUNISIENNES

Ce document a été conçu dans le cadre du projet Action Climatique Inclusive dans les Communes Tunisiennes (ACICT), mis en œuvre par la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM) et le Centre International de Développement pour la Gouvernance Locale Innovante (CILG), en coopération avec le Ministère de l'Intérieur (IPAPD) et le Ministère de l'Environnement, avec le financement d'Affaires Mondiales Canada.